

4. La structure des ménages selon leur taille et leur type

Depuis plusieurs décennies, la composition des familles et des ménages a subi de profondes mutations. Ainsi, la taille moyenne des ménages a sensiblement diminué. Cette tendance résulte de mutations socioculturelles et démographiques importantes, parmi lesquelles figurent notamment l'évolution de la cohabitation intergénérationnelle, la baisse de la fécondité et de la nuptialité, l'augmentation de la divortialité et du célibat volontaire et, de manière plus indirecte, l'évolution de la mortalité et des écarts entre les deux sexes, notamment aux âges élevés. Ces changements se manifestent par la réduction de la taille moyenne des ménages, par l'augmentation de la proportion de ménages d'une personne (les "isolés") et par l'affirmation, dans les chiffres comme dans les mœurs, de modèles familiaux autrefois marginalisés qui ont pour noms "ménage de cohabitants", "familles recomposées" ou encore "familles monoparentales".

A. La taille des ménages

Il y a un siècle, on dénombrait environ 4,6 personnes par ménage. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la taille moyenne des ménages était encore de 3,4 personnes en Belgique. En 1970, en Belgique comme en Wallonie, les ménages privés comptent en moyenne moins de 3 personnes. Depuis, l'érosion se poursuit. En 1981, la taille moyenne des ménages privés est de 2,7 personnes en Wallonie, et en 2005, cet indice n'est plus que de 2,4 personnes. Dans l'Arrondissement de Dinant, la taille moyenne des ménages est à peine plus élevée que la moyenne régionale (tableau 4). Comme pour les autres indices, la valeur moyenne de l'arrondissement occulte une grande diversité de situations à l'échelle locale. Ainsi, la taille minimale est atteinte à Hastière avec 2,1 personnes par ménage, alors qu'Hamois se distingue par un indice de 2,7.

Affinons cette analyse en considérant le nombre de personnes résidant dans chaque ménage (tableau 4 et figure 11). La figure 11 croise la part relative de ménages d'isolés (1 personne) avec la part relative de ménages composés de 3 à 5 personnes¹. On retrouve, à quelques exceptions près, les 3 groupes identifiés par la figure 10. En d'autres termes, les communes les plus jeunes sont celles où la proportion de ménages de 3-5 personnes est la plus élevée, largement au-delà de la moyenne de la Wallonie. A l'inverse, les ménages d'isolés y sont nettement moins bien représentés. A l'autre extrémité de la distribution figurent notamment Hastière et Vresse/Semois, les communes les plus vieilles de l'arrondissement, où les ménages d'isolés représentent respectivement 38% et 42% de l'ensemble des ménages.

Poursuivons cette confrontation entre la taille des ménages et le vieillissement. La figure 12 présente la distribution des ménages d'une personne selon leur âge pour les communes de Vresse/Semois-Hastière, pour la Ville de Dinant et l'ensemble de la Wallonie. Les communes de Vresse/Semois-Hastière se distinguent par une surreprésentation d'isolés âgés de 45 à 70 ans. Dans ces communes, si les interactions entre isolement et vieillissement semblent plus prononcées qu'ailleurs, on constate que les situations de solitude-isolement se posent avec beaucoup d'acuité bien avant l'âge de la pension. Le profil de Dinant, où la part des isolés est également importante, se calque sur celui de la Région wallonne. Comme dans la plupart des milieux urbains, les jeunes de 20-35 ans représentent une proportion non négligeable d'isolés.

¹ Les droites horizontale et verticale correspondent à la moyenne régionale.

Figure 11. Les proportions de ménages d'isolés et de 3-5 personnes dans les communes de l'Arrondissement de Dinant au 1^{er} janvier 2005 (source : INS-RN)

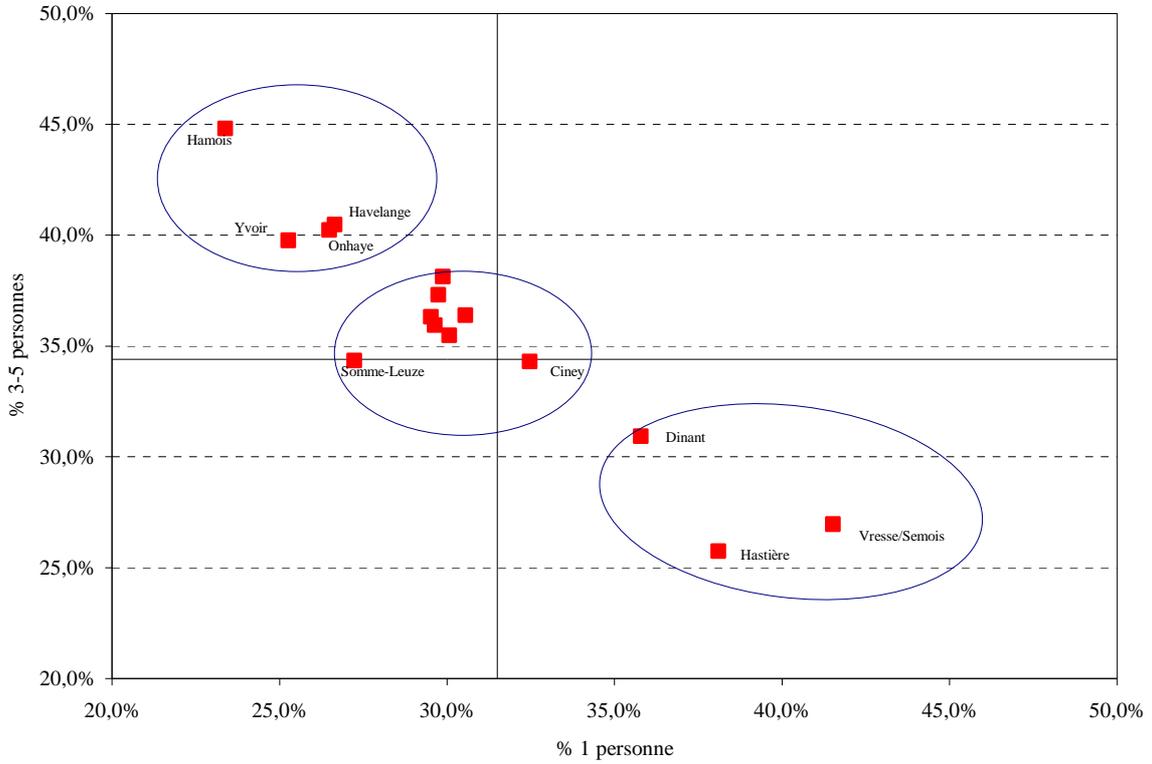


Figure 12. La distribution selon l'âge des personnes qui vivent seules (source INS-RN)

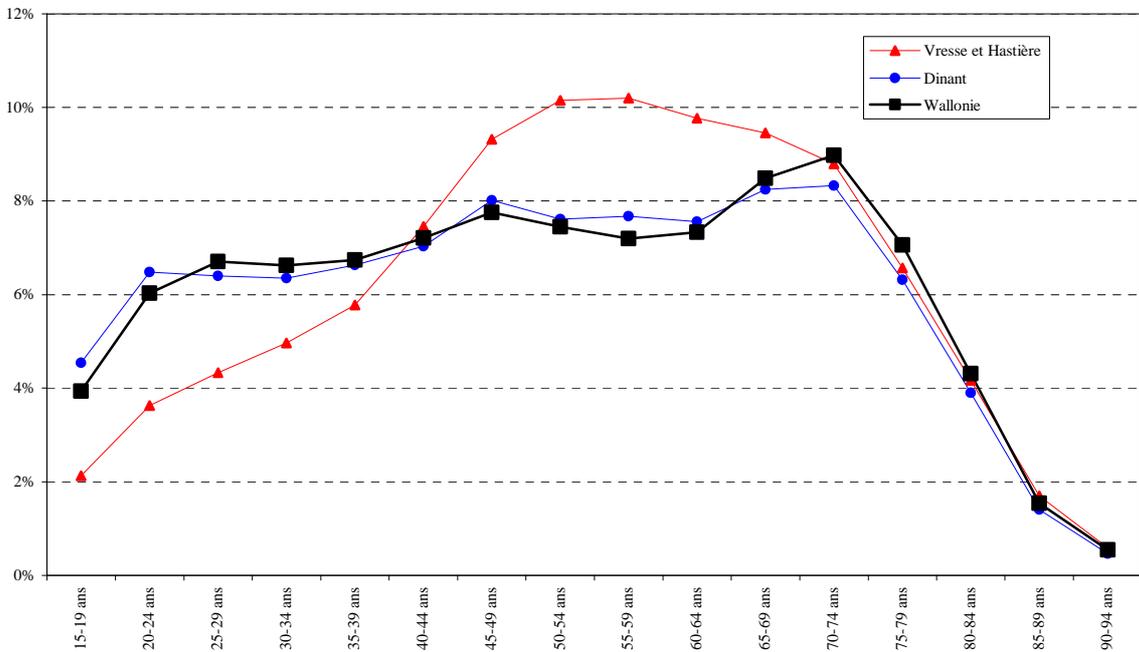


Tableau 4. La taille des ménages au 1-1-2005 (source : INS-RN)

Communes	1 personne	2 personnes	3-5 personnes	6 personnes et +	Taille moyenne
Anhée	29,5%	31,3%	36,3%	2,8%	2.43
Beauraing	29,7%	30,2%	37,3%	2,8%	2.47
Bievre	29,9%	28,7%	38,1%	3,3%	2.52
Ciney	32,5%	30,6%	34,3%	2,7%	2.37
Dinant	35,8%	30,7%	30,9%	2,6%	2.27
Gedinne	30,1%	32,2%	35,5%	2,3%	2.42
Hamois	23,4%	28,0%	44,8%	3,8%	2.73
Havelange	26,7%	29,3%	40,5%	3,6%	2.61
Houyet	30,5%	30,2%	36,4%	2,9%	2.46
Onhayé	26,5%	30,7%	40,2%	2,6%	2.55
Rochefort	29,6%	31,7%	35,9%	2,7%	2.45
Somme-Leuze	27,2%	35,6%	34,3%	2,8%	2.46
Yvoir	25,3%	31,9%	39,8%	3,1%	2.57
Hastière	38,1%	34,8%	25,8%	1,3%	2.11
Vresse-sur-Semois	41,5%	29,7%	27,0%	1,9%	2.16
Arr. de Dinant	30,8%	31,1%	35,4%	2,7%	2.42
Région wallonne	31,5%	32,0%	34,4%	2,2%	2.36

B. Les types de ménage

La distribution relative des types de ménages dans l'Arrondissement de Dinant est très proche de celle qui caractérise l'ensemble de la population de la Wallonie (tableau 5). Derrière cette moyenne se cache, comme pour l'ensemble des indices traités, une grande variété de situations. Les types de ménage les mieux représentés sont les isolés et les couples mariés avec enfants. La figure 13 croise les distributions relatives, par commune, des couples mariés avec enfants et des ménages d'isolés. Les droites horizontales et verticales correspondent aux moyennes régionales de ces deux indicateurs. Une fois de plus, le profil démographique périurbain des communes d'Hamois, Yvoir, Havelange et Onhayé se confirme avec des proportions élevées (notamment à Hamois) de couples mariés avec enfant(s), les principaux acteurs de la périurbanisation. A l'opposé, ce type de ménage est très peu représenté dans les communes vieilles d'Hastière et de Vresse/Semois, où les ménages d'isolés représentent environ 40% de l'ensemble des ménages. Dinant est dans une position similaire, néanmoins conforme à son statut de ville. On épinglera le cas d'Hastière, caractérisé par 16% à peine de couples mariés avec enfant(s).

Figure 13. Les proportions de ménages d'isolés et de couples mariés avec enfant(s) dans les communes de l'Arrondissement de Dinant au 1^{er} janvier 2005 (source : INS-RN)

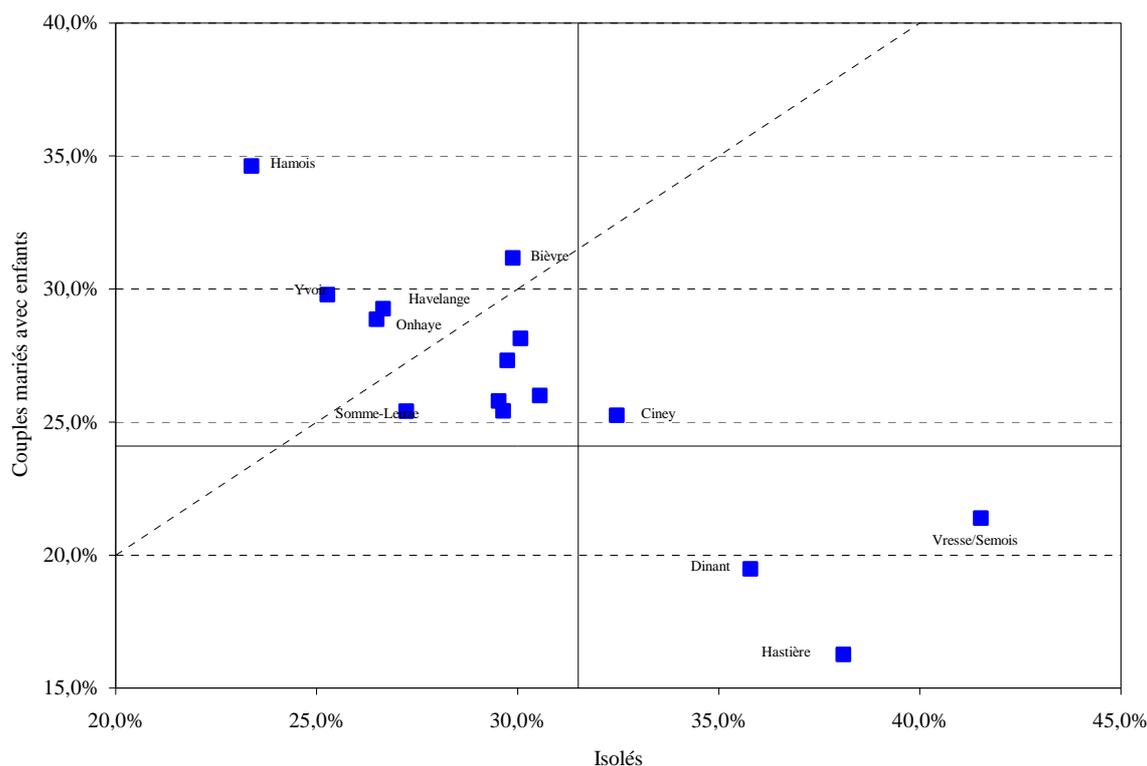


Tableau 5. Les types de ménages au 1-1-2005 (source INS-RN)

Communes	Isolés			Couples mariés		Monoparentaux		Cohabitants		Autres
	Hommes	Femmes	Total	sans enf.	avec enf.	Hommes	Femmes	sans enf.	avec enf.	
-										
Anhée	12,3%	17,2%	29,5%	19,5%	25,8%	2,1%	7,8%	5,2%	5,2%	4,8%
Beauraing	12,0%	17,7%	29,7%	19,2%	27,3%	1,6%	9,5%	4,0%	3,7%	4,9%
Bievre	14,0%	15,9%	29,9%	19,7%	31,2%	1,4%	6,6%	3,2%	4,0%	4,0%
Ciney	13,3%	19,2%	32,5%	17,1%	25,3%	1,5%	9,1%	6,1%	4,8%	3,6%
Dinant	16,1%	19,6%	35,8%	16,9%	19,5%	1,9%	11,0%	5,4%	5,0%	4,4%
Gedinne	12,5%	17,6%	30,1%	21,8%	28,1%	1,6%	6,7%	4,4%	3,2%	4,1%
Hamois	10,2%	13,2%	23,4%	17,9%	34,6%	1,7%	6,8%	5,1%	6,2%	4,3%
Havelange	11,4%	15,2%	26,7%	18,6%	29,3%	1,6%	7,4%	5,0%	6,1%	5,4%
Houyet	13,8%	16,7%	30,5%	17,4%	26,0%	1,7%	9,8%	5,1%	5,0%	4,5%
Onhayé	10,9%	15,6%	26,5%	18,7%	28,9%	3,2%	7,0%	4,9%	5,2%	5,6%
Rochefort	13,7%	16,0%	29,6%	19,4%	25,4%	1,7%	8,2%	5,7%	5,6%	4,4%
Somme-Leuze	13,4%	13,8%	27,2%	23,4%	25,4%	1,3%	6,2%	6,2%	5,2%	5,0%
Yvoir	11,8%	13,4%	25,3%	19,3%	29,8%	1,9%	8,1%	6,0%	5,8%	3,9%
Hastière	20,2%	17,9%	38,1%	21,6%	16,3%	2,0%	8,0%	5,3%	4,4%	4,3%
Vresse/Semois	20,7%	20,8%	41,5%	20,4%	21,4%	1,1%	5,8%	3,3%	3,4%	3,1%
Arr. de Dinant	13,8%	17,0%	30,8%	19,0%	25,6%	1,7%	8,4%	5,3%	5,0%	4,4%
Wallonie	14,2%	17,3%	31,5%	18,7%	24,1%	1,7%	9,9%	5,4%	4,4%	4,4%

Source: UCL - GédAP